

PRINTEMPS 2025

XONRUPT (VOSGES)

Cocktail sportif au printemps – Vacances sportives
6/13 ans et 14/16 ans

Réf. 057 001 001



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers inscrits en RENDEZ-VOUS SUR PLACE sont attendus

- ⇒ le premier jour vers 16 heures.
- ⇒ le dernier jour entre 10 et 11 heures. (A confirmer lors de la dépose de votre enfant le 1^{er} jour)

TRANSPORT

En train ou en car au départ de Nancy, Metz, Epinal, Colmar Strasbourg, Mulhouse, Dijon, Auxerre, Besançon, Troyes, Vitry-le-François, Lyon et Chalons ainsi que de la Meuse et Champagne Ardenne et de Paris.

1^{er} ET DERNIER REPAS SERVIS

Premier repas servi : dîner

Dernier repas servi : petit déjeuner + repas pique nique en fonction de l'heure du retour

SITE

- **Situation géographique**

Au pied du Col de la Schlucht et de la route des Crêtes, au cœur de la Vallée des Lacs vosgiens (Retournemer, Longemer et Gérardmer), le centre « Les Jonquilles » situé à 800 m d'altitude et à 4 kilomètres de Gérardmer, est la propriété de la Fédération des Œuvres Laïques de la Moselle.

C'est une maison à caractère permanent qui en fonction de sa sectorisation et de sa structure pavillonnaire permet un accueil polyvalent.

- **Cadre de vie**

Le centre « Les Jonquilles » est un centre permanent : il accueille tout au long de l'année, enfants, groupes ou familles. Les enfants sont logés dans des chambres de 3 à 5 lits avec sanitaires complets par groupe de 4 chambres. De nombreuses salles d'activités et spécialisées sont à la disposition des usagers, dont entre autres salle audiovisuelle, salle musique, espace couvert avec tables de ping-pong. La salle de restauration a été aménagée avec recherche.

ACTIVITE

Randonnées en montagne. VTT, initiation à l'escalade, parcours aventure, sports collectifs, tir à l'arc ... astronomie et piscine à la station.

En dehors de ces activités, dans un parc de 2 hectares, court de tennis, terrain de football et city stade tendent les bras aux plus sportifs. Jeux collectifs, veillées animées (boum, spectacles, jeux ...) seront également proposés. Le car est à disposition des fonctionnements.

Nous savons bien que tu apprécies la qualité de ton séjour, en fonction des différents éléments qui le constituent : activités, qualité de la vie quotidienne, désir de liberté, reconnaissance de ton autonomie, acquisition ou perfectionnement d'une technique sportive. Nous ferons de notre mieux, avec ta participation, pour que tes vacances soient les plus fidèles à l'idée que tu en as. Vacances et activités sportives ne s'opposent pas.

Des sorties de détente, de découverte de la station seront également au programme.

Nous nous engageons, grâce à de nombreux échanges entre l'équipe d'animation et chacun d'entre vous, à cerner au mieux vos aspirations, afin que chaque activité trouve sa place dans un emploi du temps harmonieux.

ORGANISATION DU SEJOUR

Par la pratique des activités prévues, les animateurs favoriseront pour chaque enfant : la prise de responsabilités, l'apprentissage de l'autonomie en fonction de ses possibilités, le plaisir, la découverte du milieu naturel et des traditions locales. Ils s'efforceront d'organiser la vie quotidienne afin qu'elle permette de respecter les besoins de chaque enfant : sommeil - alimentation - hygiène.

- La vie collective est organisée de manière à respecter les besoins et les rythmes de chaque enfant.
- Le lever, le petit-déjeuner et le coucher seront individualisés.
- Le lavage du linge n'est pas assuré, ainsi nous vous demandons de veiller à donner le nécessaire. Veillez à ne pas oublier des tenues chaudes et adaptées à l'activité neige.

Un assistant sanitaire diplômé veille à la bonne santé de tous, en collaboration avec le médecin habituel du centre. Veillez à ce que le dossier d'inscription soit bien rempli, surtout la partie : « renseignements médicaux » avec présence du certificat médical étant donné la pratique d'activités sportives.

Pour les temps de vie quotidienne - lever, toilette, repas, courrier, argent de poche, linge - un adulte est responsable d'un petit groupe de 6 à 10 enfants pendant toute la durée du séjour, créant ainsi un climat sécurisant et permettant à chacun de conserver ses repères. Ceci est particulièrement important pour les plus jeunes en quête de sécurité.

- POUR AVOIR DES NOUVELLES DE VOTRE ENFANT :

Nous mettons en place un blog : www.ondonnedesnouvelles.com

1. Suivez le guide....

Le code vous sera confirmé sur la convocation départ

Attention ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre-eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER LE SEJOUR

- Trousseau de séjour / trousseau spécifique :
À partir de 12 ans, le jeune a la responsabilité de son trousseau, et aucun contrôle n'est effectué.
IMPORTANT : tout le linge doit être marqué au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue). Merci d'éviter les vêtements de valeur.
- Argent de poche : A discrétion de la famille. Les enfants ne manquent de rien au centre, il n'est donc pas nécessaire de leur donner d'importantes sommes d'argent. Néanmoins une base maximale de 10 euros par semaine semble correcte. Placer la somme dans l'enveloppe spéciale qui vous sera transmise avant le départ . Sur place, l'équipe prendra en charge, avec l'enfant, la gestion de cet argent.
- Santé : La fiche sanitaire de liaison doit être complétée avec précision. Elle est obligatoire. N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles. L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous. Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé pour que le jeune puisse poursuivre son traitement. Fournir impérativement l'attestation de sécurité sociale ou de la CMU
- Utilisation du téléphone mobile : Le téléphone mobile est un outil de communication de plus en plus utilisé par les jeunes, y compris en centre de vacances. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage abusif du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Nous conseillons aux jeunes de ne pas emporter de téléphone mobile pendant leur séjour.
- Objet de valeur : Le centre ne peut être tenu pour responsable de la disparition d'objets personnels non indispensables : vêtements de marque, bijoux, lecteurs MP3, appareil photo numérique, téléphone mobile....

Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable, Ipod,... ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalée au directeur (-trice) dès que vous vous en apercevrez et en tout état de cause, avant la fin du séjour.

L'assurance ne peut intervenir après la fin du séjour. Nous vous rappelons que les pertes, dégradations et vols d'objets (type appareils électroniques, téléphones mobiles), bijoux, espèces ne sont pas garantis par l'assurance.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

- la fiche sanitaire complétée et signée (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident)
- la photocopie de votre carte d'assuré ou l'attestation de votre CPAM (à joindre à la fiche sanitaire)
- l'autorisation au droit à l'image
- l'enveloppe argent de poche
- toute correspondance utile au directeur

L'ABSENCE DE L'UN DE CES DOCUMENTS NOUS VERRA DANS L'OBLIGATION DE REFUSER LE DEPART DU JEUNE

Centre de Vacances FOL MOSELLE
« Les Jonquilles »
88400 XONRUPT-LONGEMER
Téléphone : 03 29 63 07 28

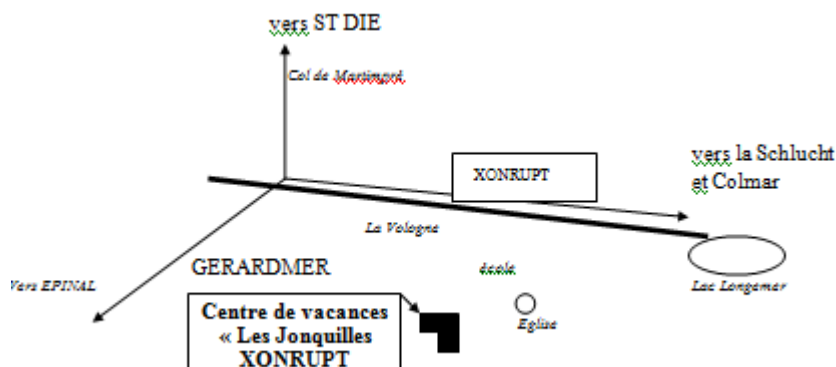
En voiture :

Carte Michelin n° 62 - pli n° 17. Emprunter l'axe St Dié- Gérardmer. Après le Col de Martinpré, au Saut des Cuves, prendre la direction de Gérardmer sur 150 m, au premier carrefour prendre à gauche et suivre la direction télési Poly-Béaba.

En train :

Gare de St Dié, retourner le coupon réponse joint pour prise en charge à la gare.

PLAN D'ACCES



AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour :

Du au

> **autorise** > **n'autorise pas** (*rayez la mention inutile*)

L'équipe d'animation et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du séjour organisé par VACANCES POUR TOUS :

- L'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- L'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- L'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, Vacances pour tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le